

Comment sécuriser le circuit du médicament et prévenir le risque médicamenteux au domicile (SSIAD/SAD) ?

Contexte

À domicile, la sécurisation du circuit du médicament passe par la bonne application de la réglementation, le respect des obligations des différents acteurs du circuit et la mise en place d'une politique de gestion des risques.

La Haute Autorité de santé (HAS), dans ses recommandations de bonnes pratiques sur le risque médicamenteux à domicile, indique "*la prise en charge médicamenteuse constitue un système complexe et chaque étape de ce circuit est source d'erreurs potentielles qui engendrent des risques pour la personne accompagnée*".

De plus, la réforme des Services Autonomie à Domicile entraîne l'intervention de multiples intervenants qui obligent à clarifier les responsabilités par profession et type de produits.

Au domicile, la multiplicité des acteurs et leur coordination parfois difficile, rend la sécurisation du parcours du médicament complexe. De la prescription à la distribution en passant par la dispensation, chaque étape est un risque et responsabilise chaque professionnel.

Objectifs

- ✓ Comprendre et analyser le processus de sécurisation du circuit du médicament pour prévenir les risques d'erreur.
- ✓ Connaître les repères réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques sur l'ensemble des étapes du circuit du médicament, de la prescription médicale à l'aide à la prise à domicile, en passant par le rôle du pharmacien et celui, souvent central, des infirmiers DE.
- ✓ Sensibiliser et responsabiliser les professionnels du maintien à domicile à la nécessaire coordination pluriprofessionnelle pour sécuriser le parcours du médicament.
- ✓ Limiter voire éviter tout incident lié à l'organisation du circuit du médicament à domicile, en identifiant les points de vigilance pour mettre en place une procédure de gestion du risque médicamenteux répondant aux attentes du référentiel HAS.

Programme

- Rappel du cadre législatif et réglementaire
- Les différentes étapes de la prise en charge médicamenteuse (qui ? quoi ? comment ?) et les risques à chaque étape
- Le niveau de responsabilité de chaque acteur dans le circuit du médicament et dans l'aide à la prise médicamenteuse
- Administration : suivre la règle des 5B
- Points de vigilance : identifier les situations à risques et planifier les outils de sécurisation du circuit du médicament.
- Encadrer la pratique et sécuriser le circuit du médicament : impliquer et contractualiser avec le patient et son entourage
- Auto-évaluer son organisation et ses pratiques professionnelles (étude du circuit, de la prescription jusqu'à l'administration)
- Dégager des axes d'améliorations concrets et applicables pour améliorer la sécurisation du circuit du médicament (procédures et outils de sécurisation)

Tarifs

EN INTER

Adhérents : 300€ /pers

Non adhérents : 400€ /pers

Durée

1 jour

En Visioconférence

Public

Infirmières, Aides-Soignantes,
AMP, AES

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Echanges
- ✓ Mises en pratique via des exercices

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation, des quiz et études de cas permettent une évaluation des acquis.

Boîte à outils

Nous remettons aux stagiaires une documentation et des fiches outils.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous !

Intervenant

Intervenante directrice en SSIAD, disposant d'une connaissance approfondie du fonctionnement et pratiques des SSIAD.